

## **Renonciation au remboursement**



Date	Type de dépense et objet.  (sauf pour les distances en km, joindre systématiquement un justificatif)  Les km sont remboursés à 0,308 €/km pour les déplacements en automobile et  0,120 €/km pour les déplacements en 2 roues motorisés  https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1132	Montant
tosto quo	cos dánancos cont avactos et affectuáes dans lo cadro dos activitás du c	dub ou nour
teste que d npte du clu	ces dépenses sont exactes et effectuées dans le cadre des activités du c lb. Le// Signature :	•
npte du clu	ıbLe//	·
npte du clu nonciation soussigné,	lb.  Le// Signature:	
npte du clu nonciation soussigné,	Le// Signature :  aux remboursements :  (nom, prénom) renonce au remboursemen	

réductions d'impôts (le montant du don sera calculé selon le barème légal en vigueur : 0,308€/km pour les

automobiles et 0,120€/km pour les deux roues motorisés).